Re: Publication annonce légale - ANNULE ET REMPLACE ENVOI PRECEDENT

Fanny <fparrot@nicematin.fr>

mardi 20 décembre 2022 à 11:16 réception

À : Mairie SOLLIES VILLE

page LA PROVENCE 20122022.PDF
1.1 Mo

Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-joint la page parue LA PROVENCE
pour l EP 1ere parution
Bonne réception

Je reste à votre disposition pour toutes informations,

Au plaisir de vous lire

FANNY PARROT
ASSISTANTE COMMERCIALE SENIOR
214, bd du Mercantour. 06200 Nice
04.93.18.71.49

. MEDIA . AGENCY . EVENTS

GROUPE nice-matin

Le ven. 16 déc. 2022 à 11:54, Mairie SOLLIES VILLE <mairie.solliesville@wanadoo.fr> a écrit :

> Bonjour,
>
> Vous trouverez ci-joint la demande de publication d'une annonce légale, accompagnée de l'avis au format Word et le logo de la commune.
>
> Vous en souhaitant bonne réception,
>
> Cordialement.

Le Secrétariat

VIE DES SOCIÉTÉS

285842

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 décembre 2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : BICYCLETTES LA GUIBOLE
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 82 rue Alphonse Daudet, 13013 MARSEILLE
Objet social : Vente, réparation de cycles. Vente de pièces et accessoires cycles. Vente d'affiches, photos et décoration.
Président : M. Camille OFFANT demeurant 82 rue Alphonse Daudet, 13013 MARSEILLE
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MARSEILLE

285939

Suivant acte SSP du 02 Décembre 2022 constitution de la SAS :
Dénomination :
Phocéenne de Maçonnerie
Capital social : 1 000euros.
Siège social : 146, Rue de Lyon 13015 Marseille
Objet : Entreprise générale de maçonnerie et tous corps d'état.
Président : M. DJALTI-BENZIANE Fares demeurant 66, Allée Marcel Soulat 13014 Marseille.
Directeur Générale: M. DJALTI-BENZIANE Missoum demeurant 66, Allée Marcel Soulat 13014 Marseille.
Commissaire aux comptes : Néant
Clause d'agrément : L'agrément de tout actionnaires est soumis à la totalité des actionnaires.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS MARSEILLE.

Pour Avis

285986

LOCA
SARL au capital de 2 600 euros
Siège social : 39 RUE SAINTE VICTOIRE
13006 MARSEILLE
834 538 498 RCS MARSEILLE

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique a décidé de remplacer la dénomination sociale "LOCA" par "ALLOUN INVEST COMPANY" et de transférer le siège social au 24 AVENUE DU PRADO ENTREE 2 13006 MARSEILLE, et de modifier en conséquence les statuts.
Pour avis

286061

Aux termes d'un ASSP du 12/12/2022 il a été crée la **SAS NALUPIAN** au capital de 1000 euros dont le siège social est 801 Chemin des Broquetiers – 13300 Salon de Provence; Durée 99 ans, Objet : La conception de dessins, de modèles et leur commercialisation . Président : Luchini Anthony, demeurant Chemin des Broquetiers – 13300 Salon de Provence. Admission aux assemblées et participation aux décisions :Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations, une action donne droit à une voix.Transmission d'actions : Agrément des cessionnaires par la collectivité des associés.
Immatriculation RCS Salon de Provence

285851

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13 décembre 2022 constitution de la SASU :
Dénomination :
TAMAR INVEST
Capital social : 15 000 euros.
Siège social : 431 rue Paradis 13008 Marseille
Objet : L'acquisition, la location, la gestion, l'exploitation, la vente de tous biens mobiliers
Président : M. Cédric SEROR demeurant 190 boulevard Périer 13008 Marseille
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, hors transfert de titres à des sociétés contrôlées par les associés
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Marseille

Pour Avis

285978

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

MALONE IMMO

SCI en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 IMPASSE DU PELICAN, LE CANTOGAL LOT 2
917 406 373 RCS MARSEILLE

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2022 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benjamin AMOYAL, demeurant 26 Impasse du Pélican le Cantogal lot 2 13009 Marseille de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Marseille, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

286059

SCI SONIAL

Au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 Domaine de Riant séjour – 36 Traverse Pignatel 13012 Marseille
SIREN 444 205 231

Le 15 décembre 2022, la société SCI SONIAL a décidé de transférer le siège social au 14 Bis Avenue Villebois Mareuil 06000 Nice.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Nice et sera radié de celui de Marseille.

Pour Avis

286108

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce PROV28630, N°9417140 concernant la société **MERCI CHARLY PRODUCTION** parue le 15 mars 2022 dans LA PROVENCE DE L'ÉCONOMIE-13, Il fallait lire :
26, RUE ALEXANDRE RIBOT
en lieu et place de
26, RUE ALEXANDRE RIBOR.
Le reste est sans changement.

VENTES AUX ENCHERES

285475

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN SEUL LOT

D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE COMMERCIAL
d'une superficie de 5 893,92 m² sis à AUBAGNE 13400 (Bouches-du-Rhône), 2290 Route de Gémenos
SUR UNE MISE A PRIX DE DEUX MILLIONS HUIT CENT MILLE EUROS
(2.800.000 euros)
VISITE LE MARDI 31 JANVIER 2023 DE 9 H 30 A 11 H 30
L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 08 FEVRIER 2023 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25, Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Pierre LOUIS.

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
- Sur le site internet http://www.provenceal.eu du Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE.
- Au Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
Tél : 04.91.37.33.96 TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Juge de l'Exécution - Palais Monthyon - rez-de-chaussée - du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et à compter du 2 janvier 2023 à l'accueil du Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Juge de l'Exécution du 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

285856

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE
Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13003),
15, Rue du Sud, dénommé « CRUZET SUD », cadastré section 817 B n°43, lieudit 72 rue de Crimée pour 22 a 54 ca
MISE A PRIX : 14.000,00 EUROS
VISITE LE LUNDI 16 JANVIER 2023 DE 14 H 30 A 15 H 30.
ADJUDICATION LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
- Sur le site internet http://www.provenceal.eu du Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE.
- Au Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
Tél : 04 13 24 13 63 - tjodicille@provenceal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et à compter du 2 Janvier 2023 à l'accueil du 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

285490

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION élevée d'un rez-de-chaussée d'une superficie loi Carrez de 179,37 m², sur rez-de-jardin / sous-sol actuellement aménagé pour un usage d'habitation d'une superficie de 178,26 m², avec terrasses, piscine, garage ouvert d'une superficie de 41,70 m², et terrain autour,
sise à LA CIOTAT (13600), 541 - 27 B Avenue du Soleil Levant, cadastrée section AN n°605 pour 11 a 88 ca, formant le lot numéro 1 du lotissement,

MISE A PRIX : 540.000,00 EUROS

VISITE LE LUNDI 16 JANVIER 2023 DE 11 H A 12 H

ADJUDICATION LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 9 heures 30 du matin
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
siégeant Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :
* si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE :
- jusqu'au 30/12/2022 : Place Monthyon, Palais Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée,
- et à compter du 2/01/2023 : 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.
Et ce, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à Maître Hubert ROUSSEL, Avocat (04 91 33 14 59), les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h, ou consulter le site Internet du cabinet : www.rousselcabaye.fr, ainsi que sur le site : https://avoventes.fr

285861

SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocats
43-45 Rue Breteuil – 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.85.77 – Fax : 04.96.10.11.12

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

À MARSEILLE (13004), 27 Boulevard du Maréchal Juin
Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à MARSEILLE (13004), dénommé « City'in Marseille », cadastré section 816 H 208 - 40 boulevard du Maréchal Juin - pour 00 ha 07 a 53 ca
Lot 10 : UN STUDIO d'une superficie de 20,57 m²
Portant le n°021 sur le plan architecte, situé au 2ème étage du bâtiment, composé d'une pièce principale avec kitchenette, salle d'eau avec WC,
Et les 71/10.000 mièmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
LES BIENS FONT L'OBJET D'UN BAIL COMMERCIAL
SUR UNE MISE À PRIX DE : 49 000,00 EUROS
(QUARANTE-NEUF MILLE EUROS) outre frais.
VISITE LE LUNDI 23 JANVIER 2023 DE 10 H À 11 H (sur place)
ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 1ER FEVRIER 2023 À 09 H 30
à l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE,
25 Rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :
- au Cabinet de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocats, 43-45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - tél. : 04.91.37.85.77
- au Cabinet de la SCP GRAFMEYER BAUDRIER ALLÉAUME JOUSSEMET, Avocats, 1, Rue de la République, 69001 LYON, tél. : 04.78.28.59.17. (Réception des appels de 9 h à 12 h), site internet : lexfeel.com
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous le numéro RG 21/00221.

285857

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

D'UN APPARTEMENT de 91,25 m² ET D'UN BOX AUTOMOBILE situé au 2e sous-sol
Sis Résidence la Palissade Rue A, 6 Rue Jean Baptiste Tribout, 13010 MARSEILLE.
Vide d'occupation
MISE A PRIX : 280.000,00 EUROS
Avec faculté de baisse successives d'un quart en cas de carence d'enchères.
VISITE LE MARDI 10 JANVIER 2023 DE 10 H À 11 H
ADJUDICATION LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Eric VERREMMA

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
- Sur le site internet https://www.provenceal.eu du Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE.
- Au Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél : 04.13.24.13.44 - tjodicille@provenceal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et à compter du 02 janvier 2023 à l'accueil du 25, Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

285859

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'un appartement de 42,68 m², occupé, et d'une place de parking extérieure
Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LE NAUTILEA »
situé à PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE (13730), Quai de la Libération.
MISE A PRIX : 80.000,00 EUROS
Avec faculté de baisse de quart puis de moitié en cas de carence d'enchères.
VISITE LE MARDI 17 JANVIER 2023 DE 10 H A 11 H
ADJUDICATION LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Michel ASTIER.

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :
- Sur le site internet http://www.provenceal.eu du Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de Maître Thomas D'IOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
Tél : 04.13.24.13.44 - tjodicille@provenceal.eu
-Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et à compter du 2 Janvier 2023 à l'accueil du 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

285977

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION élevée d'un étage sur rez-de-chaussée Située à MARSEILLE (13015), 105 Avenue de la Viste, cadastré section 907 E n°31 lieudit « Place Joseph Lanibois pour une contenance de 01 a 72 ca.

MISE A PRIX : 45.000 EUROS
Visite le Mardi 17 Janvier 2023 de 10 h à 11 h
ADJUDICATION LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 A 9 H 30 à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,25 Rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, s'adresser :
- au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.
Et à compter du 02/01/2023 : à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE. du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- site internet avoventes.fr
- au Cabinet de Maître Eric SEMELAIGNE (Tél. 04.91.33.65.12 ou secretariat@sldavocats.com), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

ANNONCES LEGALES

286117

Aux termes d'un ASSP en date du 08/09/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ABACUS CONSEIL
Sigle : AC
Objet social : exercice de la profession d expert comptable dès son inscription au Tableau de Ordre des experts-comptables exercice de la profession de commissaire aux comptes dès son inscription sur la liste des Commissaires aux comptes
Siège social : 60 IMM Papillon, Clos Papillon, 13112 LA DESTROUSSE
Capital Initial : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS MARSEILLE
Président : COURTOT Marine, demeurant 60 Impasse Papillon, Clos Papillon, 13112 LA DESTROUSSE FRANCE
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Marine Courtot

286125

Commune de SOLLIES VILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 89/2022 du 15 décembre 2022, le maire de SOLLIES VILLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'Urbanisme de SOLLIES VILLE pour :

* Poursuivre l'encadrement de l'étalement urbain en préservant les équilibres existants entre les espaces urbanisés et agricoles et naturels (tout en favorisant l'urbanisation des dents creuses en zone urbaine),
* Confirmer la qualité de vie et de l'environnement communal en valorisant la proximité des espaces naturels, maintenant une politique active de valorisation et de protection du patrimoine architectural communal et en persévérant dans l'amélioration de la politique d'embellissement de la commune,
* Procéder à la Grenellisation du Plan Local d'Urbanisme, conformément à la législation en vigueur,
* Procéder à la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme par rapport aux dispositions, de la loi ALUR et la loi dite LAAAF.

Par délibération n° 19/2022 du 25 mai 2022, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté la révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Denis SPALONY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de TOULON.

L'enquête publique se déroulera du 09 janvier 2023 au 10 février 2023 inclus, soit durant 33 jours.

Les pièces du dossier d'enquête seront tenues à la disposition du public, en mairie de SOLLIES VILLE, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, à savoir : du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 00 à 16 H 30 (sauf le jeudi après-midi).

Elles seront consultables en ligne sur le site internet de la commune : www.solliesville.fr - rubrique urbanisme et aménagements – révision PLU. Un poste informatique, permettant un accès libre au dossier, sera également mis à disposition du public au secrétariat de la mairie de SOLLIES VILLE aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de SOLLIES VILLE les :

- Lundi 09 janvier 2023 de 9 H 00 à 12 h 00
- Mardi 17 janvier 2023 de 9 H 00 à 12 H 00
- Jeudi 26 janvier 2023 de 9 H 00 à 12 H 00
- Vendredi 03 février 2023 de 9 H 00 à 12 H 00
- Vendredi 10 février 2023 de 13 H 00 à 16 H 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le dossier mis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie – 9, rue du 6ème RTS à SOLLIES VILLE. Elles pourront également être adressées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à savoir en mairie de SOLLIES VILLE, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliquerevisionPLU@solliesville.fr.

Pendant la durée de l'enquête, toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être obtenues auprès de Madame l'Adjointe à l'Urbanisme le vendredi de 8 h 45 à 12 H 00 ou par téléphone au 04.94.13.80.30 le même jour.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiées sur le site internet de la commune. Ils pourront être consultés au secrétariat de la mairie pendant un an.

Le Maire,
Nicolas GERARDIN

ANNONCES LÉGALES
MARCHÉS PUBLICS
DÉMATÉRIALISATION

Le service des annonces légales vous accompagne dans toutes vos démarches officielles (parutions presse, relais web, dématérialisation) en vous proposant des **solutions adaptées** à vos besoins.

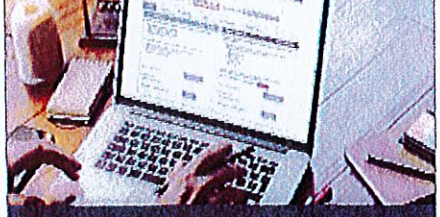

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE
04 91 84 46 30 / 04 91 84 46 45
al@laprovence-medias.fr

La Provence Médias